

A l'attention des élus du conseil communautaire

Réf. : 159-22 | FG PB/MB – CCMV
Objet : convocation conseil communautaire
Contact : Marie BLANC (marie.blanc@vercors.org)

Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

VENDREDI 1^{er} AVRIL 2022

A 14H30

A LA SALLE DES FETES DE MEAUDRE

• 91 route des Mateaux 38112 Autrans-Méaudre en Vercors •

La séance est ouverte au public, dans le respect des gestes barrières.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
2. Décisions du Président dans le cadre de ses délégations
3. Présentation du rapport d'activités de l'année 2021 de la CCMV
4. Présentation des comptes administratifs de l'année 2021 pour approbation et affectation des résultats des budgets principal, ordures ménagères, assainissement, téléspace, silo bois écosite et zones d'activités économiques
5. Présentation des comptes de gestion de l'année 2021 pour approbation des budgets principal, ordures ménagères, assainissement, téléspace, silo bois écosite et zones d'activités économiques
6. Présentation pour vote des budgets principal, téléspace, silo bois écosite et zones d'activités économiques pour l'année 2022
7. Vote des taux d'imposition pour l'année 2022
8. Dépôt d'un dossier d'unité touristique nouvelle structurante pour la commune de Villard-de-Lans
9. Demande de subvention pour l'animation du Plan pastoral territorial pour l'année 2022
10. Validation du co-financement pour le projet LEADER Terres d'Echos : « patrimoine végétal domestique » porté par le Parc naturel régional du Vercors
11. Validation du co-financement pour le projet « Les banquets du Vercors » porté par l'association Villa Glovettes
12. Harmonisation des tarifs des accueils de loisirs de « La Passerelle » et des « P'tits montagnards » dans le cadre du PEDTI plan mercredi : validation des conventions et des tarifs horaires 2021 concourant à la participation financière des communes pour l'année 2022
13. Approbation de la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la CCMV à compter du 7 mai 2022
14. Signature de deux avenants à la convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre de gestion de l'Isère relatif au poste de délégué à la protection des données
15. Décision modificative du budget ordures ménagères
16. Décision modificative du budget assainissement
17. Election pour le renouvellement des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres de la CCMV
18. Approbation du règlement intérieur de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public
19. Demandes de subventions auprès de la Préfecture de l'Isère au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local 2022
20. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire, à mes salutations les meilleures.

A Villard-de-Lans, le 25 mars 2022

Franck GIRARD,
Président de la Communauté de communes

